
Adresse des administrateurs du département de la Haute-Vienne félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Haute-Vienne félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 275;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0275_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

De nouveaux Catilinas prétendaient régner sur des hommes libres ? Quel excès d'aveuglement !... O comble des forfaits !

A peine l'arrêt fatal était lancé contr'eux du sommet de la montagne sacrée, que leur fer parricide, soutenu du désespoir, se dirigeait sur la représentation nationale. Les monstres ! Ignoraient-ils que le peuple formerait autour d'elle un rempart inexpugnable ? Ignoraient-ils qu'il a voué une haine profonde à la tyrannie ? Mais ils sont disparus. La hache nationale en a fait justice.

Législateurs, continués à frap[p]er sans pitié les conspirateurs. En vain l'orage grondera sur vos têtes. En vain il menacera le temple auguste des loix : ses colonnes sont inébranlables. Le génie de la liberté veille sur vos jours précieux.

Pères de la patrie, nous jurons de nouveau entre vos mains de sceller de notre sang, s'il le faut, notre dévouement pour elle. Plutôt la mort mille fois que de fléchir sous un tiran ! Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! Mort aux tyrans et aux dictateurs !

RAVERAC, GARNIER, THOMAS, TRUELLE
[et une signature illisible].

m'

[Le département de la Moselle à la Conv.; s.l.n.d.] (1).

Législateurs,

Une conjuration, plus dangereuse encore pour la liberté qu'aucune de celles qui l'ont menacée, étoit ourdie par des hommes, qui, doués de grands talens, avoient acquis une popularité, à l'aide de laquelle ils exerçoient une fatale influence.

Pour assurer le succès de leurs projets, ils avoient épuisé toutes les combinaisons de la perfidie et de la scélératesse.

Le département de la Moselle vous rend grâce, législateurs; votre énergie vient encore une fois de sauver la patrie; les conspirateurs ne sont plus : malheur à qui tentera de les imiter ! Comme eux, ils passeront. La République est impérissable. Vive la République ! Vive la Convention !

Les administrateurs du département de la Moselle : A. LOÛIS (présid.), GIRAL, PURNON, LAJEUNESSE [et une signature illisible].

n'

[Les administrateurs du départ' de la Haute-Vienne à la Conv.; Limoges, 15 therm. II] (2).

C'étoit sous le masque de la vertu, c'étoit encore sous les couleurs du patriotisme qu'un infâme triumvirat avoit osé conjurer la mort de la République et la résur[r]ection de la tyrannie. Ce nouveau forfait manquoit à l'histoire des

traîtres, et peut-être fallo[it]-il à l'Europe cette preuve nouvelle que la liberté ne périra pas. Représentans, c'est vous qui l'avez sauvée, c'est à l'énergie du caractère auguste que vous avez dévelop[p]é, c'est à l'heureuse et rapide exécution des grandes mesures que vous avez décrété[s], que la patrie doit le bonheur de survivre aux tyrans et à leurs complices. Poursuivés, braves montagnards ! Le peuple vous a confié le soin de ses destinées. Il vous a remis le glaive de ses vengeances, et vous ne descendrez du poste périlleux où il vous a placé[s] qu'après avoir frappé le dernier de ses ennemis.

GAY-VERNON, MORIN, BACHELERIE, F. DUDONNET (présid.), ROBINEAU, P. LONGEAUD, LE FRECHE (secrét.g^{al}).

o'

[Les administrateurs du distr. de la Charente à la Conv.; Angoulême 15 therm. II] (1).

Auguste Convention ! Modèle de gouvernement à l'univers entier, tu viens donc de prouver encore une fois que tu es impérissable. Ils ne sont donc plus, ces monstres, dont tu as nommé les noms pour la dernière fois en leur arrachant le masque hypocrite dont ils couvroient leurs passions odieuses et en les envoyant au supplice qu'ils avoient trop justement mérité. Ils ne viendront donc plus au sommet de la montagne radieuse de gloire et de vertu, de cette montagne qui ne cesse de sauver la patrie, s'efforcer d'obscurcir l'éclat de son aurore par les fumées de l'encens que, sur elle, ils se prodiguoient impudemment chaque jour. Ils ne viendront donc plus enfin pourchasser, altérer, matérialiser ces vertueux, ces dignes représentans du peuple français, qui les ont réduits au néant sitôt qu'ils ont parlé. O crime, voilà ta fin ordinaire !

O vertu républicaine, voilà ton triomphe continuel ! Tu dis : je suis à mon poste, je jure d'y mourir ou d'y vivre libre. Aussitôt le crime et son échafaudage s'écroulent et disparaissent. La vérité seule reste; le jour qui suit n'en est que plus beau : le ciel, la terre et les mers sont dans l'admiration et ils semblent n'attendre plus leur mouvement que de l'impulsion des applaudissemens universels. O Montagne ! O Convention ! Voilà ta position actuelle : l'un te bénit, l'autre t'admire, le troisième s'enorgueillit de porter aux antipodes ton pavillon sacré, et tous, tous fixent leurs yeux et leurs cœurs sur toi, comme le terme heureux où doivent finir les maux et résider le bonheur universel. Enfin les patriotes respirent, et tout est ton ouvrage.

Bon peuple de Paris, digne gardien du dépôt sacré de la France, Argus de la Montagne sainte, reçois de la bouche de nos représentans les témoignages de notre amour et de notre reconnaissance. Mais, incapable de rien t'attribuer, comme faisoient les monstres disparus, dis-leur en réponse, et pour nous et pour toi : c'est de la montagne que viennent nos vertus,

(1) C 312, pl. 1244, p. 64. Mentionné par B^{al}, 29 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 312, pl. 1244, p. 62. Mentionné par B^{al}, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) C 312, pl. 1244, p. 20. B^{al}, 30 therm. (1^{er} suppl^l); mentionné par J. Sablier (du soir), n° 1483 (pour 1485).